

OFFICE de TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE du SUNDGAU

ASSOCIATION

siège social à ALTKIRCH (68130)-30 rue Charles de Gaulle

inscrite le 23/08/2010 au T I de Mulhouse : Volume 87 – Folio n° 109

R A P P O R T

du

Commissaire aux Comptes

**présentés à l'Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

OFFICE de TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE du SUNDGAU

ASSOCIATION

siège social à ALTKIRCH (68130) - 30 rue Charles de Gaulle

inscrite le 23/08/2010 au T I de Mulhouse : Volume 87 – Folio n° 109

Rapport sur les Comptes Annuels du Commissaire aux Comptes

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

Mesdames et Messieurs,

I – OPINION sur les COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 06 juin 2016, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de votre association OTIS relatifs à l'exercice clos le 31-12-2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente de l'association sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01-01-2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III - VERIFICATIONS et INFORMATIONS SPECIFIQUES

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

IV - RESPONSABILITES

Responsabilités du bureau de l'association et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au bureau de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au bureau d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le bureau, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par le bureau de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Altkirch, le 26 mars 2021

Maurice MUNCH
commissaire aux comptes

**Bilan - Compte de Résultat Simplifiés
et Annexe**



**commissaire aux comptes
57 rue Gilardoni – BP 50066
68132 ALTKIRCH Cedex**

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	38 965	21 747	17 218	9 747	7 471
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	240		240	240	
TOTAL (I)	39 205	21 747	17 458	9 987	7 471
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	7 494		7 494	10 127	- 2 633
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 059		1 059		1 059
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	13		13		13
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	26 268		26 268	72 335	- 46 067
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	94 342		94 342	5 656	88 686
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	747		747	218	529
TOTAL (II)	129 923		129 923	88 336	41 587
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	169 128	21 747	147 381	98 323	49 058

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	37 105	31 658	5 447
Résultat de l'exercice	70 569	5 447	65 122
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	107 674	37 105	70 569
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 587	25 990	- 9 403
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	8 968	18 610	- 9 642
. Organismes sociaux	13 944	16 266	- 2 322
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	208	351	- 143
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	39 707	61 218	- 21 511
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	147 381	98 323	49 058

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	6 221		6 221	6 789	- 568
Production vendue biens	6 024		6 024	9 720	- 3 696
Production vendue services	12 506		12 506	9 768	2 738
Chiffres d'affaires Nets	24 751		24 751	26 277	- 1 526
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			262 031	271 473	- 9 442
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			2 411	26 113	- 23 702
Autres produits					
Total des produits d'exploitation (I)			289 192	323 863	- 34 671
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)			2 633	-26	2 659
Achats de matières premières et autres approvisionnements			20 083	24 957	- 4 874
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			64 638	94 080	- 29 442
Impôts, taxes et versements assimilés			179	1 443	- 1 264
Salaires et traitements			106 706	148 575	- 41 869
Charges sociales			12 894	46 703	- 33 809
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 600	2 652	2 948
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (II)			212 732	318 384	- 105 652
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			76 460	5 480	70 980
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			6	6	
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			6	6	
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			6	32	- 26
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			6	32	- 26
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			0	-32	32
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			76 461	5 447	71 014

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 891		5 891	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 891		5 891	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-5 891		- 5 891	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	289 199	323 863	- 34 664	-10,70
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	218 630	318 416	- 99 786	-31,34
RESULTAT NET	70 569	5 447	65 122	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes 2021

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 147 381,19 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 70 569,17 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le bureau.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

La société a fait l'objet de plusieurs périodes de fermetures administratives sur l'exercice. Il en résulte une baisse du chiffre d'affaires sur l'exercice. Afin de remédier à cette situation, la société a bénéficié de l'Activité partielle

Annexes 2021 (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 39 205 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	26 908	13 071	1 015	38 965
Immobilisations financières	240			240
TOTAL	27 148	13 071	1 015	39 205

Amortissements et provisions d'actif = 21 747 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	17 161	5 600	1 015	21 747
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	17 161	5 600	1 015	21 747

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Inst.agenc.divers	17 970	13 176	4 793	de 5 à 8 ans
Materiel bureau et informatiqu	12 703	4 522	8 181	de 3 à 5 ans
Mobilier	8 292	4 048	4 244	de 5 à 10 ans
TOTAL	38 965	21 747	17 218	

Etat des créances = 28 327 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	240		240
Actif circulant & charges d'avance	28 087	28 087	
TOTAL	28 327	28 087	240

Produits à recevoir par postes du bilan = 27 327 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 059
Autres créances	26 268
Disponibilités	
TOTAL	27 327

Charges constatées d'avance = 747 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2021 (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Etat des dettes = 39 707 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	16 587	16 587		
Dettes fiscales & sociales	23 120	23 120		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	39 707	39 707		

Charges à payer par postes du bilan = 30 544 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	16 587
Dettes fiscales & sociales	13 957
Autres dettes	
TOTAL	30 544

Annexes 2021 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 24 751 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	6 221	25,13 %
Ventes de produits finis	5 130	20,72 %
Ventes de produits résiduels	894	3,61 %
Prestations de services	12 244	49,47 %
Produits des activités annexes	262	1,06 %
TOTAL	24 751	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes 2021 (suite)**AUTRES INFORMATIONS*****Honoraires des Commissaires Aux Comptes***

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 760
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	2 760

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	4	0

Annexes 2021 (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 27 327 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fct a etablr(418100000)	1 059
TOTAL	1 059

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat produits a rece(448700000)	26 268
TOTAL	26 268

Charges constatées d'avance = 747 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000000)	747
TOTAL	747

Charges à payer = 30 544 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fts non parven(408100000)	16 587
TOTAL	16 587

Dettes fiscales et sociales	Montant
Person autr charg a(428600000)	8 968
Org.soc.autr.charg a(438600000)	4 989
TOTAL	13 957